



HAL
open science

”Du monde féérique des Arabes” : les papiers de Prisse d’Avennes sur les mœurs et coutumes des Égyptiens ou le ventre de l’ethnographe

Emmanuelle Perrin

► **To cite this version:**

Emmanuelle Perrin. ”Du monde féérique des Arabes” : les papiers de Prisse d’Avennes sur les mœurs et coutumes des Égyptiens ou le ventre de l’ethnographe. Volait, Mercedes. Émile Prisse d’Avennes. Un artiste-antiquaire en Égypte, 156, Institut français d’archéologie orientale, pp.237-252, 2013, Bibliothèque d’étude, 978-2-7247-0627-7. hal-01180370

HAL Id: hal-01180370

<https://hal.science/hal-01180370>

Submitted on 26 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

« Du monde féerique des Arabes » : les papiers de Prisse d’Avennes sur les mœurs et coutumes des Égyptiens ou le ventre de l’ethnographe

Texte édité¹, présenté et annoté par Emmanuelle Perrin (CHSIM EHES)

*Leur essaim gronde :
Ainsi, profonde,
Murmure une onde
Qu'on ne voit pas.
Victor Hugo, Les Djinns.*

Parmi les papiers et dessins d’Émile Prisse d’Avennes, la Bibliothèque nationale de France conserve deux cahiers intitulés « mœurs et coutumes », comptant respectivement 406 et 437 feuillets foliotés, datés des 12 et 13 janvier 1883². Ces volumes de notes, reliés après leur entrée à la bibliothèque, témoignent du projet de Prisse d’Avennes de composer un ouvrage sur les « mœurs et coutumes des Égyptiens au XIX^e siècle »³, comme le montrent aussi les deux plans successifs qui ouvrent le premier recueil. Soit pour le premier : l’Égypte à vol d’oiseau (contrée, fleuve et climat) ; l’islam ; la famille ; les fêtes ; bains et cafés ; enseignement et école ; superstitions ; jeux et divertissements ; administration, beaux-arts, arts et métiers ; Le Caire et ses monuments ; agriculture ; tribus arabes⁴. Le second plan propose une division en grands chapitres : le pays ; les hommes ; agriculture, industrie, commerce ; la famille ; le gouvernement et l’administration ; la religion ; les finances ; le vice-roi ; la société⁵. Ces cahiers se composent de papiers collés : notes manuscrites, croquis, pages de livres et coupures de journaux. L’identification des documents imprimés du premier volume a permis de relever quatorze titres de livres, dont les dates de parution

¹ *Notes sur l’édition* : nous avons respecté le texte de Prisse d’Avennes sans normaliser l’orthographe, les accents, la ponctuation, l’usage des capitales et ses transcriptions de l’arabe et du persan. Les abréviations ont été développées entre crochets, les mots soulignés sont rendus par l’italique, enfin, l’esperluette, d’un usage constant, a été remplacée par « et ».

² Paris, BNF, NAF 20423 et NAF 20424.

³ Pour reprendre le titre du premier feuillet, de la main de Prisse d’Avennes (NAF 20423, fol. 1).

⁴ NAF 20423, fol. 1 v°.

⁵ NAF 20423, fol. 2 v°-3 v°.

s'échelonnent de 1675 à 1855. Onze revues ont également pu être recensées, les sources de huit articles restant inconnues. Les dates de parutions des articles identifiés s'étendent de 1831 à 1869. Par ailleurs, un filigrane sur certaines pages porte la date de 1854. Une majorité de références se situe dans les années 1840 et 1850. L'étude des sources imprimées permet donc de fixer une date limite de composition à 1869 et témoigne d'un très long travail de compilation. Les thèmes traités par Émile Prisse d'Avennes sont variés. De nombreux documents se rapportent aux femmes et au « prix du sang » (*diyya*), deux sujets qui forment les plus volumineux dossiers des cahiers. On trouve bien sûr de nombreuses remarques sur l'islam. Il y a également des notes diverses sur les règles de politesse, les bains, l'architecture, l'administration, la crue du Nil, la botanique, le calendrier et les saisons, l'astronomie, les rites funéraires, les jeux et les divertissements, les vêtements, l'ameublement, les instruments de musique et le commerce, ainsi que des glossaires.

Ces deux volumes de notes sur les mœurs et coutumes des Égyptiens peuvent être placés en relation avec trois autres publications de Prisse d'Avennes. La première est la partie sur l'Égypte moderne que Prisse rédigea avec Pierre Nicolas Hamon dans *Égypte depuis la conquête des Arabes jusqu'à la domination française par M. [Jean- Joseph] Marcel, de l'Institut d'Égypte. Sous la domination française par M. Amédée Ryme. Sous la domination de Méhémet Aly par MM. P. et H.*, Paris : Firmin-Didot frères, coll. « L'univers ou histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, mœurs, coutumes, etc. », 1848, 3 parties en 1 vol., 255, 215, 212 p.-[69] f. de pl.⁶. Prisse d'Avennes réalisa par ailleurs les trente-deux planches de l'ouvrage de James Augustus St. John (1795-1875), *Oriental album, characters, costumes and modes of life in the valley of the Nile illustrated from designs taken on the spot by E. Prisse; With descriptive letter-press by James Augustus St John*, London : Madden, 1848 et 1851. Il lança ensuite le projet du *Miroir de l'Orient ou Tableau historique des croyances, mœurs, usages, sciences et arts de l'Orient musulman et chrétien. Ouvrage rédigé et illustré d'après des documents inédits et authentiques par une société*

⁶ La partie sur l'Égypte moderne s'organise en 7 chapitres : l'histoire de Mohammed Ali et de sa famille ; la description de l'état physique de l'Égypte ; la population de l'Égypte ; les religions ; l'armée ; l'agriculture, le commerce et l'industrie ; le système monétaire. Prisse d'Avennes et Hamon y reprennent des articles auparavant publiés dans *Le Magasin pittoresque*, dont la série de quatre articles parue en 1847 sur « les classes pauvres en Egypte ».

d'orientalistes, de voyageurs, d'artistes, sous la direction de M. Prisse d'Avennes et d'un comité de publication. Cette publication devait compter 300 livraisons, dont chacune serait composée d'un cahier in-4° de huit pages et deux planches. Seule la première livraison a paru en 1852 à Paris chez Didron.

Parmi les papiers de Prisse d'Avennes, nous avons choisi de présenter un texte dont l'élaboration – le texte est mis au propre et ne comporte qu'une seule rature –, le format (11 feuillets) et le sujet ont retenu notre attention et nous ont semblé bien se prêter à l'exercice d'une édition⁷. Prisse d'Avennes y traite, aux travers des djinns, du « monde féerique des Arabes ». Cet intérêt pour le registre merveilleux, que Prisse d'Avennes considère d'emblée comme une mythologie, peut trouver une explication dans le « Prospectus » qui accompagne la première livraison du *Miroir de l'Orient*. Prisse d'Avennes y convie en effet « à scruter la signification que portent en elles-mêmes les diverses manifestations de l'activité humaine, le sérieux comme le gracieux, le naïf comme l'ingénieux, l'histoire comme la légende [...], réalité et merveilleux »⁸.

Ce texte nous révèle, à la lecture, le « ventre de l'ethnographe » : il apparaît comme une compilation et une synthèse de différentes sources, ce qui correspond aux activités de « publiciste » et de « vulgarisateur »⁹ de Prisse d'Avennes. Ce manuscrit aurait bien pu être destiné à la publication dans l'une des nombreuses revues auxquelles il collabora, telles que *La Revue de l'Orient* ou *Le Magasin pittoresque*. On relève, parmi les documents qu'il a utilisés, des sources arabes avec le Coran et la *Chronique d'al-Tabari*¹⁰ ; deux grands ouvrages orientalistes, la *Bibliothèque orientale* de Barthélémy d'Herbelot (1697) et *An Account of the Manners and Customs of the Modern Egyptians* d'Edward Lane (1836) ; un roman orientalisant, *Vathek, conte arabe* de William Beckford (1787) ; des articles sur les « Légendes bibliques des musulmans », parus dans *Le Magasin pittoresque*, en 1847, dont Prisse d'Avennes est peut-être l'auteur et qui permettent en tout cas de proposer une date de

⁷ Le texte occupe les fol. 324-334 du NAF 20423.

⁸ Émile PRISSE D'AVENNES, « Prospectus », *Miroir de l'Orient*, *op. cit.*, n. p.

⁹ Jean-Marie CARRÉ, « Un grand méconnu : Prisse d'Avennes », *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, t. I, *Du début à la fin de la domination turque (1517-1840)*, Le Caire : Imp. de l'Institut français d'archéologie orientale, 1956, p. 301-323.

¹⁰ Voir la n. 25 de l'édition proposée ci-après.

composition postérieure à 1847. Émile Prisse d'Avennes a également utilisé l'ouvrage de Ferdinand Jean Denis (1798-1890), *Le Monde enchanté, cosmographie et histoire naturelle fantastiques du Moyen Âge*, Paris : A. Fournier, 1843.

On trouve ainsi dans ce texte une nouvelle trace du formidable écho de l'ouvrage de l'orientaliste anglais Edward Lane (1801-1876), *An Account of the Manners and Customs of the Modern Egyptians*, qu'il publia à la suite de deux séjours en Égypte, de 1825 à 1828 et de 1833 à 1835¹¹. Cette description « définitive »¹² de l'Égypte jouit d'une grande autorité, fondée sur la réputation d'objectivité et d'exactitude des informations collectées par son auteur qui, arabisant, vêtu à l'orientale et se faisant passer pour un Turc, se mêla aux Égyptiens en adoptant leurs usages et en feignant d'être musulman. Émile Prisse d'Avennes, établi en Égypte à partir de 1827, utilise ici les travaux d'un contemporain qui vécut dans ce pays à la même époque que lui. À l'opposé de cette enquête de terrain, se trouve, au premier rang des sources utilisées par Prisse d'Avennes, la grande œuvre de Barthélémy d'Herbelot (1625-1695), la *Bibliothèque orientale ou Dictionnaire universel contenant généralement tout ce qui concerne la connoissance des peuples de l'Orient*, Paris : Compagnie des libraires, 1697, in-folio, 1060 p., qui, lui, jamais ne voyagea en Orient. Cet ouvrage paraît occuper une place particulière dans les travaux de Prisse d'Avennes. On en retrouve mention dans le « Prospectus » du *Miroir de l'Orient* : il constitue « les bases du travail » que Prisse d'Avennes se propose d'accomplir pour le compléter et « former en quelque sorte une nouvelle Bibliothèque orientale »¹³, en utilisant notamment les récits des voyageurs occidentaux, ce que Barthélémy d'Herbelot avait refusé de faire pour ne travailler qu'à partir de données inédites provenant d'auteurs orientaux.

Dans la *Bibliothèque orientale*, l'Orient apparaît comme une nouvelle Antiquité et une place importante est réservée au merveilleux musulman. Ainsi que l'affirme Antoine Galland qui signe la

¹¹ Edward W. LANE, *An Account of the Manners and Customs of the Modern Egyptians. Written in Egypt during the years 1833-34 and 35, partly from notes made during a former visit to that country in the years 1825, 26, 27 and 28*, London : Charles Knight and Co, 1836, 2 vol., 402 et 429 p.

¹² Ann THOMSON, « Les Égyptiens d'Edward Lane », *Égypte/Monde arabe*, n° 24, 1995, p. 59.

¹³ PRISSE D'AVENNES, « Prospectus », *op. cit.*, n. p.

préface, « l'histoire orientale a cela de commun avec toutes les autres histoires du monde qu'elle a eu ses commencements fabuleux et obscurs »¹⁴. Il faut aussi souligner son aspect très littéraire et son atmosphère proche des *Mille et une nuits*, qui contribuèrent à la formation d'un « imaginaire orientalisant »¹⁵. Le modèle des *Mille et une nuits* reste également très prégnant dans le texte de Prisse d'Avennes qui, à partir de ses sources, a tendance à la généralisation, pour par exemple étendre l'analyse des origines de ces contes à l'ensemble des contes et légendes arabes, perses et turcs¹⁶. En s'inspirant des articles de Barthélémy d'Herbelot, Prisse d'Avennes adopte aussi un point de vue syncrétique assez large, englobant des croyances d'origine indienne, persane, turque et arabe de différentes époques, mêlant *daivadi*, *pyrari* et *deura* indiens, *div*, *ner* et *péri* persans, et djinns, afrite et autres génies et démons, ce qui parfois nuit à la clarté de son propos. En multipliant les sources de genres et d'époques différents – légendes persanes, Coran, littérature classique avec Berthelot, contes des *Mille et une nuits*, pratiques et croyances contemporaines avec Lane – Prisse d'Avennes compile un ensemble foisonnant de récits et de « mythologies particulières »¹⁷, car comme l'explique Pierre Lory, « au-delà [du noyau de croyances et de rites auquel adhèrent unanimement les musulmans] s'est constitué tout un réseau, une nébuleuse de croyances et de thèses théologiques qui n'affectent pas le fond même de la foi »¹⁸.

Notons enfin que si la *Bibliothèque orientale* appartient à « l'histoire humaniste et érudite »¹⁹ du XVIII^e siècle, les commentaires dévalorisants de Prisse d'Avennes sur ce « peuple enfans » « crédule et conteur », de « faible intelligence », montre que l'on a bien changé de perspective au XIX^e siècle. Mais ceci n'entrave en rien les mythes, « onde profonde que l'on ne voit pas », qui continuent de murmurer à travers son texte.

¹⁴ Henry LAURENS, *Aux sources de l'orientalisme*. La Bibliothèque orientale de Barthélemi d'Herbelot, Paris : G.-P. Maisonneuve et Larose, 1978, p. 29.

¹⁵ *Ibid.*, p. 94.

¹⁶ Voir la n. 13 de l'édition ci-après.

¹⁷ Pierre LORY, « Anges, djinns et démons dans les pratiques magiques musulmanes », dans Albert DE SURGY (dir.), *Religion et pratiques de puissance*, Paris : L'Harmattan, 1997, p. 90.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ LAURENS, *op. cit.*, p. 45.

Du Monde féérique des Arabes

[324] Bien qu'à six siècles de distance deux aventureuses expéditions¹ aient rapporté et popularisé en France maintes traditions et légendes orientales, bien que les *Mille et une Nuits*² soient entre les mains de tous et nous aient ouvert depuis longtemps les portes d'un nouveau monde merveilleux, le Mythologisme des arabes est encore peu connu chez nous. Nous allons tracer une esquisse rapide de cette féerie, telle qu'elle ressort du livre par excellence, le Koran, puis telle que l'a brodée la fantaisie d'un peuple crédule et conteur.

La *Mythologie* arabe ou plutôt musulmane est basée sur une théogonie antérieure à l'islamisme et qui avait cours dans les principales contrées soumises aujourd'hui à la loi de Mahomet. La puissante logique du prophète arabe n'a pu faire accepter aux idolâtres le dogme de l'unité de Dieu, sans reconnaître les traditions payennes qui ne contrariaient point sa doctrine et il les a propagées en même temps dans le monde. Le Koran et le recueil des traditions appelé la *Sunna*³ sont en effet remplis de légendes qui avaient cours chez les Orientaux avant Mahomet. L'islamisme en s'étendant dans les contrées asiatiques ou africaines admit à son tour toutes les croyances populaires que le Koran pouvait légitimer. / Les légendes des Arabes, des Turks, des Persans et des Indiens musulmans ont de commun le texte du livre saint qui admet l'existence des Djinns⁴, des afrites⁵ etc. mais le mythe varie suivant l'imagination et les traditions du peuple⁶.

¹ Prisse d'Avennes fait ici référence à l'Expédition d'Égypte (1798-1801), emmenée par Bonaparte et à son œuvre savante, la *Description de l'Égypte* (1808-1822) et, vraisemblablement, à la septième croisade (1248-1254), conduite par saint Louis en Égypte. Les *Mémoires du sire de Joinville, ou Histoire de saint Louis*, rédigés à la fin du XIII^e siècle par Jean de Joinville (1224-1317), compagnon de Louis IX, donnent une description de l'Égypte.

² La première traduction française est due à Antoine Galland (1646-1715) : *Les Mille et une nuits, contes arabes traduits en français par M. Galland*, Paris : Vve Claude Barbin, 1704-1717, 12 vol. in-12.

³ La *sunna* (tradition) désigne l'ensemble des traditions qui rapportent ce que Muḥammad a dit, a fait ou a approuvé, transmises par ses compagnons. Elle se fonde sur les *ḥadīth*, récits réunis en recueils, qui relatent différents faits et dires du prophète. À partir de 750, la *sunna* fut considérée comme la seconde source de législation après le Coran.

⁴ Croyance d'origine pré-islamique, les djinns (*jinnī*, pluriel *jinn*, *jānn*) se trouvèrent intégrés dans l'islam. Le Coran reconnaît l'existence de ces êtres créés par Dieu (LV, 14 ; XV, 27). On relève par endroits dans le Coran une identité entre les djinns et les démons (*shayṭān*, pluriel *shayṭān*), esprits mauvais et rebelles, suppôts de Satan. Étudiant l'occurrence des mots *djinn* et *shayṭān* dans le Coran, Joseph CHELHOD, dans *Les Structures du sacré chez les Arabes*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1964, constate que le terme *djinn* est utilisé durant les différentes périodes de la révélation tandis que le mot *shayṭān* disparaît des sourates médinoises, c'est-à-dire des dernières révélées. Les génies se trouvent ainsi refoulés des sphères célestes et sont peu à peu assimilés aux démons, afin de mieux les exclure du monde des humains, alors que de nombreux récits « révèlent à quel point les djinns étaient proches des hommes dans l'esprit des Arabes et des premiers musulmans »,

Pour parcourir les sept mondes merveilleux que son ardente imagination a jetés dans le ciel⁷, Mohammed adopta ou inventa un être fantastique, rapide comme la gazelle du désert, gracieux comme les anges de son paradis⁸. Cet être mystérieux appelé *El Borak*⁹ est peint de diverses manières par les musulmans. (La figure que nous reproduisons dans notre vignette est copiée d'un magnifique manuscrit Ouïgour de la Bibliothèque nationale¹⁰. Cette charmante composition est

comme le note Toufy FAHD, dans « Anges, démons et djinns en Islam », *Génies, anges et démons*, Paris : Éditions du Seuil, coll. « Sources orientales », t. 8, 1971, p. 188.

⁵ Le terme *'ifrīt*, qui exprime la puissance, l'insoumission et la ruse, apparaît une seule fois dans le Coran : à Salomon qui demande qu'on lui apporte le trône de la reine de Saba, « un *'ifrīt* des djinns dit "je te l'apporterai avant que tu ne te lèves de ta place". » (XXVII, 39). Pour J. Chelhod, « *'ifrīt* », *EP*², t. III, p. 1076, *'ifrīt* doit ici être pris au sens de révolté. On considère parfois le mot djinn comme un terme générique, désignant les bons et les mauvais djinns. Selon leur puissance, les djinns malfaisants se subdivisent en *shaytân*, *'ifrīt* (pluriel *'afârīt*) et *marīd*. D'après la définition des djinns donnée par al-Ġāhiz, dans *Ḥayawān*, VI, 291, « s'il est infidèle, injuste, hostile, mauvais, c'est un *shaytân* (démon) ; s'il parvient à supporter un édifice, à soulever un poids lourd et à écouter aux portes du ciel, c'est un *mārid* (rebelle) ; s'il est plus que cela, c'est un *'ifrīt* (démon puissant), plus que cela, c'est un *'abkarī* (génie très intelligent) », cité par T. FAHD et A. RIPPIN, « *Shaytân* », *EP*², t. IX-1, p. 420-422.

⁶ Les croyances concernant les djinns sont en effet nourries d'éléments d'origines diverses, comme le note Jacqueline CHABBI, dans *Le Seigneur des tribus. L'islam de Mahomet*, Paris : Noësis, 1997, n. 272, p. 529 : « Les djinns, génies métamorphiques [...], paraissent propres au terrain péninsulaire de l'Arabie, même si, évidemment, les sociétés sémitiques et méditerranéennes voisines ont connu, depuis la plus haute Antiquité, toutes sortes d'esprits malins qui se jouaient des hommes et qui pouvaient partager, à leur façon, certaines caractéristiques des djinns arabes (métamorphisme, invisibilité, déplacement dans tous les espaces, etc.) ; on ne saurait cependant établir des comparaisons hâtives avec les autres terrains, en négligeant d'étudier les djinns en contexte ; les comparaisons avec les représentations islamisées [...] sont dangereuses, dans la mesure où des figures d'esprits ou de génies (sylvestres, aquatiques, etc.) étaient également présentes dans les sociétés qui allaient devenir musulmanes ; cela n'a pu manquer d'offrir l'occasion aux néocroyants de ces sociétés d'amalgamer des représentations de diverses origines, dans une mesure qu'il sera bien difficile de décrypter [...] ; les sources musulmanes de la période classique devront donc être utilisées de façon très critique ; elles ont sans doute conservé certains éléments archaïques [...] ; mais elles n'ont pu manquer de procéder, à partir d'autres terrains, à des recompositions variées, en même temps qu'à des réinterprétations "islamisées" ».

⁷ Il y a dans le Coran plusieurs références aux sept cioux (LXVII, 3 ; XLI, 11 ; LXXVIII, 12). Dans la cosmographie arabo-musulmane, les sept cioux se distinguent par leur nom, leur couleur, la matière dont ils sont faits, et leurs habitants en forme de vaches, de vautours, d'aigles, semblables aux chevaux, aux houris, aux enfants, et leurs innombrables armées d'anges de formes diverses. Voir, par exemple, Toufy FAHD, « La naissance du monde selon l'islam », *La Naissance du monde*, Paris : Éd. du Seuil, coll. « Sources orientales », t. 1, 1959, p. 235-279.

⁸ Cette phrase semble bien empruntée à Ferdinand Jean Denis (1798-1890), *Le Monde enchanté, cosmographie et histoire naturelle fantastiques du Moyen Âge*, Paris : A. Fournier, 1843, p. 15 : « [...] et pour parcourir les sept mondes merveilleux que son ardente imagination a jetés dans le ciel, il invente un être fantastique, rapide comme un cheval du désert, gracieux comme un des anges de son paradis. »

⁹ *Al-burâq* est l'animal qui transporta Muḥammad lors de son voyage nocturne (*isrâ'*) de La Mecque à Jérusalem. La plupart des *ḥadīth* d'époque ancienne le nomment *al-burâq* ('éclair) et le décrivent comme une bête de taille intermédiaire entre un mulet et un âne, parfois avec un visage humain. Il est souvent représenté dans les miniatures comme une créature ailée, symbole de sa vélocité ; R. PARET, « *al-Burāk* », *EP*², t. I, p. 1350-1351. Dans le volume NAF 20423, fol. 157 v°, se trouve un petit texte de Prisse d'Avennes sur cet animal.

¹⁰ Il s'agit d'un manuscrit en turc oriental, écrit en caractères mongols, dits ouïghours, conservé à la BNF sous la cote Supplément turc 190. Ce manuscrit in-folio de 265 feuillets, acquis par Antoine Galland pour le marquis de Nointel qui le céda à Colbert, date de 1436 (an 840 de l'hégire). Il se compose du *Mi'rağ name*, traduction d'un traité vraisemblablement écrit en persan sur l'ascension au ciel de Muḥammad, orné de 64 miniatures et d'une traduction du « Mémorial des saints » (*Tadhkirat al-awliyâ'*) du poète persan Farīd al-Dīn 'Aṭṭār (v.1150-v.1220). Voir Abel PAVET DE COURTEILLE, « Notice sur le manuscrit ouïgour de la Bibliothèque nationale », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, 24^e année, 1880, p. 69-80, qui édita le *Mi'rağ name*: *Mirâdj-Nâmeh publié pour la première fois d'après le manuscrit ouïgour de la Bibliothèque nationale, traduit et annoté par A. Pavet de Courteille*, Paris : E. Leroux éditeur, 1882. On peut voir les miniatures de ce manuscrit sur Mandragore, la base iconographique du département des manuscrits de la BNF : <<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=COMP-1&I=1&M=imageseule>>. F. J. DENIS, *op. cit.*, p. 16, dont on a vu qu'il pouvait être une source de Prisse d'Avennes, renvoie également au manuscrit ouïgour et à ses représentations d'*al-burâq*

pleine d'un sentiment gracieux et fin qu'on ne s'attend guère à trouver à cette époque et surtout dans l'orient soumis au prophète iconoclaste.) Les manuscrits orientaux ornés de miniatures représentent souvent ce sujet et contiennent aussi maintes images des êtres fantastiques adoptés par Mohammed. Les différents ciels qu'il parcourt dans son voyage nocturne¹¹ et mystérieux lui offrent bien des créations bizarres et dans le monde arrangé par ce hardi narrateur, il y a de quoi charmer, séduire, effrayer les imaginations arabes ; nous ne nous arrêterons que sur celles qui se rattachent aux traditions qui ont cours aujourd'hui chez les peuples musulmans.

[325]¹² La mythologie des génies qui fait la base des légendes arabes et en particulier des *Mille et une Nuits* rentre tellement dans le système de la théologie Brahamique qu'on ne peut s'empêcher d'en faire remonter là l'origine. D'après ce système que les musulmans auront emprunté en recevant ces contes, les *Daivadi* (les div des Persans) sont évidemment d'une nature inférieure à celle des dieux et soumis à toutes les fragilités humaines, sans néanmoins avoir un corps qui soit perceptible à nos sens. Ils sont chargés de la garde des villes, des villages et des champs. On leur élève des temples ; on célèbre même encore en leur honneur des fêtes et des sacrifices dans lesquels on immole des coqs et des chèvres. Les génies du sexe féminin portent le nom de *Pyrari* (on reconnaît ici les Péris[]) sortes de bonnes fées dont on implore la protection contre les *daivari* ou les mauvais génies et les asouri géants malfaisants. Il nous paraît évident que l'antique religion de l'Hindoustan a servi de base à la mythologie des contes et des légendes des arabes, des turcs et des persans¹³ ; les

« d'un sentiment gracieux et fin », pour souligner que « ces peintures en disent plus sur la partie fantastique de la religion de Mahomet que bien des livres et des dissertations ».

¹¹ Prisse d'Avennes se réfère ici à deux épisodes distincts et néanmoins réunis et développés dans le *hadith* puis la littérature, à partir des mentions très succinctes données par le Coran. Le voyage nocturne (*isrâ'*) est le voyage que Muḥammad effectua, en compagnie de l'archange Gabriel et en l'espace d'une nuit, de La Mecque à Jérusalem (Coran, XVII, 1), où il retrouva Abraham, Moïse et Jésus et dirigea la prière. Le *mi'râğ* désigne son ascension à travers les cieux (Coran, LXXXI, 19-25 ; LIII, 1-13), guidé par l'archange Gabriel : à chaque ciel, il rencontre l'un des précédents envoyés de Dieu, il visite le paradis et l'enfer, et s'entretient avec Dieu sur le nombre de prières obligatoires. Sur les interprétations et les développements donnés au voyage nocturne et à l'ascension du prophète, voir J. KNAPPERT, « Mi'râğ », *EI*², t. VII, p. 99-105.

¹² Au-dessus du numéro du feuillet, la mention « F. 2 » est barrée.

¹³ Ce passage est intégralement repris d'Édouard GAUTIER D'ARC (1799-1843), dans son introduction aux *Mille et une nuits, contes arabes traduits en français par Galland. Nouvelle édition augmentée de plusieurs contes, traduits et publiés par M. Gauttier*, Paris : A.-S. Collin de Plancy, 1822-1823, vol. 1, p. 22 sq. Cet extrait est également cité par Ferdinand Jean Denis, *op. cit.*, p. 308-309, à quelques nuances près dans la première et la dernière phrases : « La mythologie des génies, qui fait la base des Mille et une Nuits, est entièrement dans le système de la théologie brahamique » ; « Il est donc évident que l'antique religion de l'Hindoustan a servi de base à la création de nos contes orientaux. ». On voit que Prisse d'Avennes a généralisé cette analyse des origines des *Mille et une nuits* aux contes et légendes des Arabes, des Turcs et des Persans.

vignettes qui ornent les manuscrits portent toutes plus ou moins le cachet de l'art indien ou persan. (La vignette suivante¹⁴ tirée d'un manuscrit appartenant à M. Félix Rivière¹⁵ offre une grande ressemblance avec une divinité indienne. / L'autre qui représente Malik el ahmar¹⁶ le *Roi rouge*, est tirée d'un manuscrit arabe appartenant au Docteur Clot Bey¹⁷. La miniature dont elle reproduit le trait me paraît être l'œuvre d'un artiste persan.[.])

Djînn en arabe, *Div* en persan et *Deura* en indien, servent à désigner un Génie ou Démon qui a un corps fait de matière plus subtile que la nôtre, telle qu'est l'élément du feu¹⁸. Parmi les dives, il y en a que les Persans appellent *Ner* ou *Néré* c'est à dire mâles, parce qu'ils sont les plus terribles et les plus méchants de tous : - il y en a d'autres qu'ils nomment *Péris* qui ne sont pas si dangereux et qui passent pour les femelles quoiqu'elles forment une espèce à part et qu'elles soient engendrées d'autres péris et non pas des néré ou divers mâles¹⁹.

Il y a plusieurs livres arabes sur les Djînn ; le plus célèbre est celui intitulé : *Akâm el-merdjân fi ahkam el-djîân*, pièces de corail amassées sur ce qui concerne les Djinn²⁰.

¹⁴ « Eblis » noté dans la marge et souligné deux fois. Iblîs est le nom arabe de Satan.

¹⁵ Nous n'avons trouvé aucun renseignement à son sujet. Les catalogues des bibliothèques françaises signalent une thèse de médecine (*Dissertation sur cette question : Le sang veineux est-il identique dans les différentes veines*) soutenue à Paris, le 17 mars 1821 par Félix Rivière, mais rien n'indique qu'il s'agisse de la même personne. Le *Magasin pittoresque* de 1848 (16^e année, Paris) donne également à la p. 300, une illustration d'« Eblis, prince des djinns, d'après un manuscrit arabe appartenant à F. Rivière », dont Prisse d'Avennes aurait pu s'inspirer. Mandragore, la base iconographique du département des manuscrits de la BNF propose une représentation d'Iblis issue du *Kitâb al-mawâlid* d'Abû Ma'sâr (Le Caire, XV^e s., cote Arabe 2583) : <<http://visualiseur.bnf.fr/Visualiseur?Destination=Mandragore&O=08007575&E=1&I=2693&M=imageseule>>.

¹⁶ *Al-malik al-aḥmar* (le roi rouge) est le nom de l'un des sept rois des djinns, dont les noms sont très utilisés dans la magie. Le *Magasin pittoresque* de 1848 (16^e année, Paris) propose à la p. 301, une illustration du « djinn Tharèche, roi des génies pénales », également tiré d'un manuscrit appartenant au docteur Clot bey. Voir aussi dans Mandragore une représentation du roi rouge issue du *Kitâb al-mawâlid* d'Abû Ma'sâr (Le Caire, XV^e s., cote Arabe 2583) : <<http://visualiseur.bnf.fr/Visualiseur?Destination=Mandragore&O=08007678&E=1&I=2696&M=imageseule>>.

¹⁷ Le médecin français Antoine Bathélémy Clot bey (1793-1868) vécut et travailla en Égypte de 1825 à 1849. Il y créa notamment une école de médecine (1827) et une école de sages-femmes (1832).

¹⁸ Cette phrase est directement inspirée de l'article de Barthélémy D'HERBELOT, « Genn ou Ginn », *Bibliothèque orientale*, *op. cit.*, 1697, p. 375. Les djinns ont été créés par Dieu « de feu pur sans fumée » (LV, 14) ou d'un « feu subtil » (XV, 27). Jacqueline Chabbi, *op. cit.*, p. 189-194, estime que dans l'Arabie pré-islamique les djinns étaient vraisemblablement représentés comme des êtres aériens, faits d'un souffle brûlant. On peut ainsi concevoir les djinns comme des « êtres de chaleur et d'air réverbéré ».

¹⁹ Ce passage sur les Néré et les Péris est également repris de B. D'HERBELOT, « Div ou Dive », *ibid.*, p. 298.

²⁰ Même mention dans B. D'HERBELOT, « Gian, et Gian ben Gian », *ibid.*, p. 396. Une œuvre de Badr al-Dîn Abu Muḥammad ibn 'Abd Allah Shiblî (1312-1397) porte un titre approchant : *Kitab Ākām al-marjān fī aḥkām al-jānn*, dont il existe aussi deux abrégés : Jalāl al-Dîn al-Suyūṭi (1445-1505), *Laṭā'if al-marjān fī aḥkām al-jānn* et 'Alī ibn Ibrāhīm Nūr al-Dîn al-Ḥalabī (1567/8-1635), *'Iqd al-marjān fī mā yata'allaqu bi-al-jānn*.

Selon la démonologie des Arabes ces génies ont été créés et ont gouverné le monde avant Adam. Leur race comprend les bons et les mauvais anges et même les Géants qui ont fait la guerre aux hommes dans les 1^{ers} temps²¹. Les Orientaux croient généralement [326]²² que la terre était habitée avant Adam par une race différente des hommes tant par la forme que par la puissance ; elle fut gouvernée successivement par 40 ou 72 rois qui portèrent tous le nom de *Soleyman* (Salomon). Le dernier de ces Soleymans était appelé Gian ben Gian et c'est de lui que les Djinn tirent leur nom. De là, les uns croient que les djinn sont les mêmes que cette race préadamite ; d'autres prétendent qu'elle est la dernière classe des génies et qu'elle fut subjuguée par la première²³.

Les écrivains Orientaux désignent sous le nom de *Beni el-Djian*, les esprits ou les génies qui ne sont ni anges ni diables, c'est à dire des intelligences séparés avant que quelques unes d'entre elles eussent prévarié et pendant qu'elles étaient en état de pouvoir mériter ou démeriter, état que les Orientaux croient avoir duré fort longtemps avant la création d'Adam et que pendant ce temps là, ils ont rempli et gouverné le monde, qu'ils se sont souvent revoltés et ont été souvent châtiés, jusqu'à ce que Dieu ne les pouvant plus souffrir résolut de créer l'homme et de l'établir son vicaire sur la terre²⁴.

Le célèbre Abou Giafar el-Tabary dans sa *Chronique universelle*²⁵ dit que Dieu avant la création d'Adam créa les Dives et leur donna ce monde-ci / à gouverner pendant l'espace de 7 mille ans, après lequel temps les péris avaient succédé, et occupé le monde durant deux mille ans sous l'empire de

²¹ Cette phrase est reprise de B. D'HERBELOT, « Genn ou Ginn », *ibid.*, p. 375 : « Ces Genies selon la Mythologie des Orientaux, ont été créés, et ont gouverné le monde avant Adam. [...] Cette espece de creatures, selon la même doctrine fabuleuse, comprend les bons, et les mauvais Anges, et même les Geants qui ont fait la guerre aux hommes dans les premiers tems. »

²² Au-dessus du numéro du feuillet, la mention « F. 3 » est barrée.

²³ Ce passage est emprunté à Edward Lane (1801-1876), *Manners and Customs of the Modern Egyptians* [1836], London : East-West Publications, 1989 (reprise d'une édition de 1895), p. 225. Lane parle ici des musulmans.

²⁴ Prisse d'Avennes reprend et résume ici un passage de B. D'HERBELOT, « Gian, et Gian ben Gian », *op. cit.*, p. 396. Il attribue aux « écrivains orientaux » une opinion qu'Herbelot prête aux théologiens.

²⁵ Abû Ġa'far Muḥammad ibn Ġarīr ibn Yazīd al-Ṭabarī (v. 838-923) est un historien et théologien arabe, auteur d'une *Chronique des prophètes et des rois (Ta'rīkh al-rusul wa-l-mulūk)*, histoire du monde depuis la Création jusqu'en 915. La première traduction française fut établie par Louis DUBEUX (1798-1863), *Chronique d'Abou-Djafar Mohammed Tabari, fils de Djarir, fils d'Yezid, traduite sur la version persane d'Abou-Ali Mohammed Belami, fils de Mohammed, fils d'Abd-Allah, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi*, Paris : T. Barrois, 1836. Une nouvelle traduction fut publiée par Hermann ZOTENBERG (1834-1909), *Chronique de Abou-Djafar-Mo'hammed-ben-Djarir-ben-Yazid Tabari traduite sur la version persane d'Abou-'Ali Mohammed Bel'ami d'après les manuscrits de Paris, de Gotha, de Londres et de Canterbury*, Paris : Imprimerie impériale, 1867-1874, 4 vol.

Giân ben Giân leur unique et souverain monarque ; mais ces deux sortes de créatures étant tombées dans la désobéissance, Dieu leur donna pour maître, Eblis, lequel étant d'une nature plus noble et formé de l'élément du feu, avait été élevé parmi les anges. Eblis, après avoir reçu les ordres de Dieu, descendit du ciel en ce monde et fit la guerre aux Dives et aux Peris qui s'étaient associés pour leur commune défense. Ce fut en ce temps là que q[uel]ques uns des Dives prirent le bon parti et demeurèrent en ce monde jusqu'au siècle d'Adam et même jusqu'au temps de Salomon qui en eut à son service. Eblis avec ce secours attaqua et défit dans un combat général Giân ben Giân et se rendit ainsi Seigneur de tout en ce bas monde qui n'était alors rempli que de ces deux espèces de créatures²⁶.

Quoiqu'il fut de l'ordre des anges Eblis devenu puissant ne fut pas plus sage que les autres créatures et s'oublia au point de dire : « qui est semblable à moi ? je monte au ciel quand il me plait ; et si je demeure sur la terre, je la vois entièrement soumise à mes volontés. » Dieu irrité de son orgueil, résolut pour l'humilier de créer le genre humain qu'il tira de la terre et la lui donna à gouverner. Il voulut même obliger Eblis, ainsi [327]²⁷ que tous les autres Anges, d'adorer Adam qu'il venait de créer, mais ce Superbe aidé d'une troupe des siens refusa de le faire alléguant que lui et ses compagnons étaient formés de l'élément du feu et ne devaient rien à une créature tirée de l'élément grossier de la terre. Il fut dépouillé de sa souveraineté et encourut la malédiction de Dieu. C'est ce qui lui fit donner le nom d'*Iba* ou d'*Ibba* qui signifie le refractaire, le²⁸ désobéissant ; celui de *Scheitan* ou Sathan, c'est à dire le calomniateur et celui d'Eblis qui signifie le Désespéré parce qu'il n'a plus rien à attendre de la miséricorde de Dieu²⁹ : son 1^{er} nom était *Hareth* qui signifie gouverneur et gardien³⁰.

²⁶ Ce paragraphe reprend B. D'HERBELOT, « Div ou Dive », *op. cit.*, p. 298.

²⁷ Au-dessus du numéro du feuillet, la mention « F. 4 » est barrée.

²⁸ Un mot raturé.

²⁹ Les philologues arabes font dériver son nom de la racine *bls* « parce qu'Iblîs n'a rien à attendre (*ubliisa*) de la miséricorde de Dieu », A. J. WENSINCK-[L. GARDET], « Iblîs », *Et2*, t. III, p. 690.

³⁰ Ce paragraphe compile deux articles de B. D'HERBELOT, « Div ou Dive » et « Eblis », *op. cit.*, p. 298 et 307-308.

Eblis ayant refusé de rendre hommage à Adam, voulut aussi prouver sa puissance et s'imagina de créer un être à l'instar de Dieu ; mais comme tout ce qui touche l'esprit infernal qui est formé d'un feu ardent et bouillant, devient noir, l'homme façonné par Eblis prit cette couleur. Mécontent de cette distinction, Satan imagina de tremper sa creature dans le Jourdain pour la rendre blanche ; à son approche les eaux du fleuve saint se retirèrent ; il essaya alors d'y lancer son œuvre, le pauvre nègre tomba à quatre pattes / au bord de l'eau qui blanchit seulement la paume des mains et la plante des pieds. Furieux d'échouer dans l'accomplissement de son entreprise, Eblis qui avait perdu le sentiment de la justice, s'en prit à son œuvre de sa propre impuissance, frappa l'homme noir au visage et lui écrasa le nez. L'humble victime osa alors représenter à son créateur qu'il n'y avait p[oin]t de sa faute dans toute cette affaire, et Eblis revenu à d'autres sentimens ayant voulu consoler sa créature lui passa malencontreusement sa main brûlante sur les cheveux : de lisses qu'ils étaient, ils devinrent crépus³¹ ! – Pour le punir de son orgueil, Dieu dit à Eblis, sors du Paradis et de la compagnie des bons anges, quitte ta forme angélique, car tu seras privé pour toujours de ma grace et de la gloire à laquelle tu pouvais prétendre, tu seras maudit jusqu'au jour du jugement³².

Le Koran fait souvent mention des Génies : il dit que Dieu les avaient créés avant Adam de la matière du feu et qu'ils ne voulurent point se soumettre à l'homme formé de la terre, ils furent reprobés avec leur chef nommé Eblis, que nous appelons Lucifer. La revolte des ces génies ne fut p[oin]t complète ; une portion resta fidèle. Les génies revoltés forment la classe que les arabes nomment Arites et dont la nature [328]³³ est malfaisante et qui ne se plaisent qu'à nuire aux hommes. Les musulmans regardent les Djinn comme des êtres susceptibles de salut : Mohammed prétendit avoir

³¹ Nous n'avons pas su identifier la source de cette légende.

³² Ce passage peut être inspiré de B. D'HERBELOT, « Eblis », *op. cit.*, p. 308. Voir aussi Le Coran, VII, 12-17 ; XV, 34-43 ; XVII, 64-67 et XXXVIII, 78-84.

³³ Au-dessus du numéro du feuillet, la mention « F. 5 » est barrée.

reçu du ciel la mission de les convertir. « Lorsque le serviteur de Dieu se leva pour l'évoquer, il s'en fallut peu que les génies ne se pressassent en foule sur lui entendre reciter le Koran. » (K. ch. 72)³⁴

L'histoire Orientale fait souvent mention de cette espèce de créature. Les poèmes persans sont remplis des combats que les anciens monarques de Perse eurent à soutenir contre ces génies qui furent presque entièrement exterminés à la suite de guerres nombreuses. Les expéditions militaires et les superbes ouvrages de Djiân ben Djiân³⁵ sont décrits dans le *Tahmurath nameh*³⁶. Le bouclier de ce roi des Djinn est aussi célèbre parmi les Orientaux que celui d'Achille parmi les Grecs. Il a successivement passé dans les mains de plusieurs monarques qui lui doivent d'avoir exécuté des exploits merveilleux. Ce bouclier célèbre dans la composition duquel le nombre sept se rencontre tant pour les peaux qui le couvraient que pour les cercles qui l'environnaient avait été fabriqué par l'art talismanique en sorte qu'il détruisait tous les charmes et tous les enchantements que les démons ou les Djinn pouvaient faire par l'art goétique ou magique³⁷. /

Les pyramides d'Egypte, selon les traditions arabes, sont des monumens de la grande puissance de Djian ben Djiân³⁸. On cite encore des edifices, des forteresses et maints ouvrages des Djinn fameux par leur science en Architecture (K. ch. 34)³⁹. Le Koran dit que Salomon employa les Djinn à la construction du temple magnifique qu'il eleva à l'être suprême.

Salomon au faite de sa puissance voulut voir les Djinn : à son commandement un ange s'élança dans les airs et revint avec une troupe de djinn et de chêtan que Salomon malgré le pouvoir qu'il venait d'acquérir de commander aux esprits ne put envisager sans un secret effroi, tant ces êtres étaient difformes et affreux. Ils avaient des têtes d'hommes sur des croupes de chevaux dont les pieds ressemblaient à ceux de l'âne, des ailes d'aigles sur des bosses de chameaux, des cornes de gazelles

³⁴ Sourate LXXII, « les génies », 19. Ce paragraphe paraît inspiré des notes des *Contes du cheykh El-Modhy, traduit de l'arabe d'après le manuscrit original par [Jean-Joseph] Marcel*, t. 3, Paris : Henri Dupuy, 1835, p. 458. Les deux dernières phrases sont empruntées à William BECKFORD, *Vathek, conte arabe*, Paris : Poinçot, 1787, in-8°, n. 8, p. 169.

³⁵ Selon B. D'HERBELOT, il s'agit d'un roi des djinns et des fées, « Gian, et Gian ben Gian », *op. cit.*, p. 396.

³⁶ Prisse d'Avennes fait sans doute référence ici au *Livre des rois (Šāh-nāma)* d'Abū al-Qāsem Manṣūr ibn Ḥasan Ṭōsī (940-1020), poème épique sur les légendes et l'histoire de la Perse.

³⁷ Ce paragraphe résume un passage de l'article de B. D'HERBELOT, « Gian, et Gian ben Gian », *ibid.*

³⁸ Cette phrase est également reprise du même article de B. D'HERBELOT, « Gian, et Gian ben Gian », *ibid.*

³⁹ Sourate XXXIV, 11-12. Voir aussi XXXVIII, 36.

sur des têtes de paons. Etonné de ces diverses monstruosité, Salomon demanda à l'ange comment il se faisait que les Djinn, qui devaient tous avoir la même origine, ne fussent pas tous semblables l'un à l'autre. C'est la suite de leur vie coupable de leur relations desordonnées, répondit l'ange : à mesure qu'ils s'abandonnent à leurs passions, leur race dégénère⁴⁰.

Salomon, à l'aide d'un sceau mystérieux que Dieu lui avait envoyé pour commander [329]⁴¹ aux éléments et à tous les êtres créés, soumit les Djinn et les Cheitân. Il les fit tous comparaître devant lui à l'exception du puissant Sachr⁴², qui se tenait caché dans une île inconnue de l'océan, et d'Iblis le maître des méchants esprits, Iblis à qui Dieu a donné une complète indépendance jusqu'au jour du jugement dernier. Quand les djinn furent rassemblés, Salomon posa son anneau sur chacun d'eux, et leur imprima ainsi le signe de l'esclavage. Il leur imposa ensuite l'obligation de construire divers édifices entre autres le fameux temple qu'il fit élever sur le modèle de celui qu'il avait vu à La Mekke sur l'emplacement de la Kaaba⁴³.

Le nom de Djinn étant commun aux Dives et aux Peris plusieurs écrivains ont faussement imaginé que ces derniers étaient les femelles des Dives. Ces dénominations ne servaient cependant qu'à distinguer leur nature de celle des anges et des hommes sans aucun égard à leurs qualités morales ou personnelles : ainsi les Djinn sont hideux et méchants tandis que les Peris sont beaux et bons. Ces deux espèces de Djinn s'allient souvent aux enfans d'Adam et plusieurs poésies orientales parlent de ces mystérieuses amours. Pour les poètes persans, la beauté / des Péris est un proverbe si expressif qu'une femme ravissante est appelée « fille de Péri » *Périzadeh*. Du reste, les Arabes les confondent toujours avec les Djinn, avec les fées, les lutins et les esprits follets⁴⁴.

⁴⁰ Ce paragraphe est directement inspiré de l'article « Légendes bibliques des musulmans », *Le Magasin pittoresque*, 15^e année, 1847, p. 182-183, qui présente un extrait du livre de Gustav WEIL, *Biblische Legenden der Muselmänner* (Légendes bibliques des musulmans), Frankfurt a. M. : J. Rütten, 1845, 298 p.

⁴¹ Au-dessus du numéro du feuillet, la mention « F. 6 » est barrée.

⁴² Šakhr est le démon qui vola l'anneau de Salomon.

⁴³ Ce paragraphe est également inspiré de l'article « Légendes bibliques des musulmans », *op. cit.*, p. 182-183,

⁴⁴ Ce paragraphe s'inspire des notes de William BECKFORD, *op. cit.*, n. 52, p. 186-187. Il est également proche de B. D'HERBELOT, « Peri », *op. cit.*, p. 701-702. On note cependant une confusion de la part de Prisse d'Avennes qui écrit que les Arabes confondent toujours les péris avec les djinns, les fées, les lutins et les esprits follets alors que B. D'HERBELOT que le mot *péri*

Les Dives font ordinairement la guerre aux Péris. L'auteur du *Kaherman Nameh* raconte que les Dives ayant pris à la guerre q[uel]ques uns de ces peris, les enfermèrent dans des cages de fer, qu'ils suspendirent aux plus hauts arbres qu'ils purent trouver où leurs compagnons les venaient de temps en temps visiter avec des odeurs les plus précieuses. Ces parfums, nourriture ordinaire des Péris, leur procuraient encore un autre avantage, car ils empêchaient les Dives de s'approcher d'elles ni de les molester parce que ces parfums les rendaient mornes et tristes aussitôt qu'ils les respiraient⁴⁵.

Le règne de Djîân ben Djîân sur les Dives et les Peris a duré, dit-on, deux mille ans ; après quoi Eblis fut envoyé par le Très haut pour les exiler à cause de leurs désordres et les enfermer dans la région la plus éloignée de la terre, le pays des montagnes de Kâf. Le Prophète a dit : « Le Dieu puissant et incomparable a créé la montagne de Kâf tout autour de la Terre ; on la nomme le pieu de la terre, comme il est dit dans le Koran : les montagnes sont des pieux⁴⁶. Ce monde [330]⁴⁷ est au centre de la montagne de Kâf et il est comme le doigt au milieu de l'anneau. Cette montagne est de couleur d'émeraude et bleue ; aucun homme ne peut y arriver parce qu'il faudrait pour cela passer 4 mois dans les ténèbres. Il n'y a dans cette montagne ni soleil, ni lune, ni étoiles, et elle est tellement bleue que la couleur azurée que tu vois dans le ciel vient de l'éclat de la montagne de Kâf qui se refléchit sur le ciel et lui communique cette couleur. Si cela n'était pas ainsi le ciel ne serait pas bleu. Toutes les montagnes que tu vois dans le monde tiennent de la montagne de Kâf ; sache que si elle n'existait pas toute la terre tremblerait sans cesse et les créatures ne pourraient pas vivre sur sa face⁴⁸.[»] Les historiens orientaux disent que cette montagne avait pour base une pierre nommée *Sakbrat*, dont un grain suivant Lokman⁴⁹ donnait le pouvoir de faire des prodiges. Lorsque Dieu veut exciter un tremblement de terre, il commande à cette pierre d'émouvoir ses fibres qui se ramifient comme des nerfs et alors la terre à laquelle elle communique, tremble s'agite et s'écroule q[uel]quefois.

désigne en langue persane, ce « que les Arabes appellent, Ginn, & que nous nommons ordinairement lutins, & esprits follets » (*ibid.*, p. 701) pour comparer plus loin les péris avec les fées.

⁴⁵ Ce paragraphe reprend B. D'HERBELOT, « Peri », *op. cit.*, p. 702.

⁴⁶ « N'avons-nous pas fait la terre comme une couche ? Et les montagnes comme des pilotis ? » (LXXVIII, 6-7).

⁴⁷ Au-dessus du numéro du feuillet, la mention « F. 7 » est barrée.

⁴⁸ Ce propos du prophète est extrait de la *Chronique* d'al-Tabari, partie I, chapitre VI, « Réponse à la question relative à la montagne de Kâf », dans la traduction de Louis DUBÉUX, *op. cit.*, p. 32.

⁴⁹ Luqmân est un auteur arabe légendaire, cité dans le Coran (XXXI) et renommé pour sa sagesse. Il existe un recueil de fables attribué à Luqmân le sage.

Le Djînistân ou Djîannistân, c'est-à-dire le royaume des génies, est situé dans la montagne de Kâf ; il renferme des villes admirables / et toutes sortes de merveilles. C'est là que se présente le *Badiat el-djinn* le désert des démons et des fées et le *Badiat Goldar* le désert des monstres. Le *Sarfar* ou le vent froid et glaçant de la mort ne souffle jamais. Les deux principales villes de cette région imaginaire étaient *Schadou Kiam* et *Amberabâd* : la 1^{re} dont le nom signifie *plaisir* et *désir* était une ville admirable où se trouvai[en]t rassemblés tous les enchantements que peut rêver une imagination orientale. Le nom de la 2^e ville signifie la *citée de l'ambre gris*. Il y avait encore les villes de *Djaboulka* et *Djaboulsa* qui sont de pure émeraude etc. Dans une de ces contrées féeriques vit *Châh Keheran*, le roi des bijoux avec la reine des pierres précieuses : celle-ci attire les autres pierres par ses vertus magnétiques. C'est sans doute de cette merveilleuse contrée que venait la pierre de l'anneau de Salomon sur laquelle ce sage monarque des légendes musulmanes, voyait réfléchi comme sur une glace tout ce qu'il voulait savoir⁵⁰.

Le *Simorg* ou *Simorg-anka* ce chimérique oiseau de l'Orient dont les musulmans racontent tant de merveilles, habite la montagne de Kâf. [331]⁵¹ Il est demesurément gros et revêtu d'un plumage de toutes couleurs. Doué de la connaissance de toutes les langues, il parle à ceux qui osent l'interroger : Il a non seulement le don de la raison, mais encore celui de prédiction, en un mot c'est un génie sous la forme d'un volatile qui comme le phénix a vécu durant plusieurs révolutions de siècles. Cette créature rapporte d'elle même qu'elle avait vu 12 fois commencer et finit la grande révolution de 7 mille ans, et que dans sa durée le monde avait été 7 fois dépeuplé et 7 fois repeuplé d'habitants avant la création d'Adam. – Le Simorgh est représenté comme un grand ami des hommes ainsi que des Dives. Il était invulnérable dans les combats et les héros qu'il favorisait ne manquaient jamais de réussir : ceux qui portaient sur leur casque un panache de ses plumes étaient assurés de la victoire.

⁵⁰ Ce paragraphe apparaît comme une compilation de F. J. DENIS, *op. cit.*, p. 312-313, des notes de William BECKFORD, *op. cit.*, n. 54, p. 187 et de la *Bibliothèque orientale* de D'HERBELORT, *op. cit.*

⁵¹ Au-dessus du numéro du feuillet, la mention « F. 8 » est barrée.

Quoique le Simourgh eut assez de pouvoir pour exterminer ses ennemis, on croyait cependant qu'il lui était interdit de déployer sa puissance sans ordres suprêmes⁵².

Les Juifs font mention dans le Thalmud d'un oiseau monstrueux qu'ils nomment *Jukhneh* et *ben Jukhneh* duquel les Rabbins racontent mille extravagances et qui offre q[uel]que analogie avec celui qui nous occupe⁵³. /

L'oiseau fabuleux que les Arabes appellent *Rokh* a son origine dans les traditions Indiennes. Garouda oiseau gigantesque et roi de la race ailée suivant la mythologie des Indous, offre de grands rapports avec le Rokh⁵⁴.

A toutes les notions sur les Djinn émises par le Koran et les traditions antéislamiques, les Arabes en ont ajouté beaucoup d'autres auxquelles les lettrés n'accordent aucune foi, mais qui ont cours parmi le peuple comme toutes celles sanctionnées par le livre saint. C'est avec ces traditions orales, avec ces histoires populaires que nous allons compléter cet article.

Les Arabes croient que les Djinn sont des êtres possédant des qualités et des attributs au-dessus de l'humanité. Suivant leur dire, ils sont d'une nature intermédiaire entre Dieu et l'homme et n'ont été créés⁵⁵ que pour combler⁵⁶ le vide immense qui sépare l'homme de la divinité⁵⁷. Suivant d'autres ils sont d'origine préadamite et forment une classe d'êtres entre les anges et les hommes, mais inférieure en dignité aux uns et aux autres. Ils ont été créés d'air et de feu ; cependant il entre dans leur composition éthérée un 10^e de chair humaine⁵⁸. Ils peuvent prendre à l'occasion ou porter constamment des formes de l'homme, [332]⁵⁹ celles des brutes, celles des monstres et même

⁵² Ce paragraphe est inspiré des notes de William BECKFORD, *op. cit.*, n. 37, p. 181-182. On trouve dans les notes de Prisse d'Avennes, deux pages, extraites de la *Revue contemporaine*, t. 24, 1856, de l'article « La poésie philosophique et religieuse chez les Persans. Le langage des oiseaux » de J. H. GARCIN DE TASSY. Prisse d'Avennes a écrit « simorgh » au bas de la première page. (NAF 20424, fol. 94 r^o-v^o).

⁵³ Ce passage est repris de B. D'HERBELOT, « Simorgh », *op. cit.*, p. 810.

⁵⁴ Emprunt à F. J. DENIS, *op. cit.*, p. 327.

⁵⁵ « Comblés » corrigé en « créés » ajouté au-dessus de la ligne.

⁵⁶ « Créer » corrigé en « combler » ajouté au-dessus de la ligne.

⁵⁷ Même formule dans les *Contes du cheykh El-Modhy*, *op. cit.*, p. 458.

⁵⁸ On retrouve cette mention dans « Un exorcisme en Inde. Les bons et les mauvais djinns », *Le Magasin pittoresque*, vol. 8, 1840, p. 184.

⁵⁹ Au-dessus du numéro du feuillet, la mention « F. 9 » est barrée.

devenir invisibles à leur bon plaisir. Ils mangent et boivent procréent leur espèce entre eux ou s'allient à des enfans d'Adam et sont sujets à la mort quoiqu'ils vivent généralement autant de siècles que les pauvres humains vivent d'années⁶⁰. Q[uel]ques uns de ces esprits parcourent les airs, d'autres habitent dans la terre ; les uns hantent les montagnes, les autres les plaines ou les rivières ; les uns aiment les ténèbres, les autres préfèrent la lumière et suivent selon leurs goûts la nuit ou le soleil dans sa course. Les Arabes prétendent qu'ils peuvent passer à travers la matière solide de la terre aussi bien qu'à travers le firmament, jusqu'aux confins du ciel inférieur où ils prêtent souvent l'oreille à la conversation des anges touchant les choses futures ce qui les met à même d'assister les devins et les magiciens dans leurs opérations⁶¹.

Les orientaux prétendent que les Djinn se divisent en plusieurs classes qui ont chacune des fonctions spéciales. Ceux qui président à la magie portent des noms qu'on rencontre souvent sur les talismans.

Les mages de Perse donnent à chaque jour et à chaque mois de l'année un de ces génies qui y préside ; ils en assignent encore un particulier à chaque astre / aux montagnes, aux grottes, aux eaux aux arbres, etc. Plusieurs musulmans en attribuent aussi aux hommes.

Parmi les djinn les uns croient à l'Islamisme ; d'autres sont infidèles : ces derniers sont appelés *cheitans* et Eblis est leur chef, car selon l'opinion la plus générale c'est un Djinni crée du feu, tandis que les anges sont créés de lumière et sont impeccables⁶².

Les Arabes croient que durant le mois de Ramadan, les genies sont confinés en prison ; la veille du jour qui termine ce mois, la plupart des maitresses de maison pour prevenir le retour de ces êtres malfaisants repandent du sel sur le seuil des portes et sur le plancher des appartements en

⁶⁰ Cette phrase est reprise d'E. LANE, *op. cit.*, p. 223.

⁶¹ Cette dernière phrase est tirée d'E. LANE, *ibid.*, p. 224.

⁶² Ce passage est emprunté à E. LANE, *ibid.*, p. 223-224.

prononçant le *Bismillah el-Rahman el-Rahim*⁶³. Les coptes même, bien que chrétiens partagent cette superstition et pratiquent cette cérémonie⁶⁴.

Les mauvais djinn sont généralement appelés *afrites* et l'un d'eux est mentionné dans le Koran (ch. 27 v. 39) : un afrite des Djinn répondit. On croit qu'ils diffèrent des autres ordres de djinn ou Dives en ce qu'ils sont très puissans malicieux, méchants et cruels ; mais ils sont de la même nature. Un mauvais djinn de cette classe a le nom de *Mârid*⁶⁵ ; c'est lui qui préside aux batailles [333]⁶⁶ les plus sanglantes et dans les épidémies s'acharne à détruire toute une population. Les esprits et les revenants sont aussi compris sous la dénomination d'Afrites. On raconte en Egypte maintes histoires de ces mauvais génies qui se plaisent à hanter les lieux où quelqu'un a péri de mort violente et il est peu de maison au Kaire qui n'aient leur afrite.

Goûl ou *Roule* signifie en arabe un objet épouvantable qui ôte l'usage des sens. De là, dérive le nom de ces mauvais djinn, espèces de vampires sous les formes les plus monstrueuses, qui passent pour habiter les forêts, les cimetières et les autres lieux déserts. On raconte que non seulement ils déchirent les vivants, mais encore ils deterront les morts pour les dévorer. Le terme de Goul en conséquence est donné à tous les cannibales⁶⁷.

Une autre variété de djinn qui hante les tombeaux, les champs de bataille les lieux où s'est commis q[uel]que meurtre porte le nom de *Soul*⁶⁸. Les arabes prétendent les rencontrer souvent le soir assis

⁶³ Il s'agit de la formule « Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux » ou *basmala*. Elle ouvre chaque sourate du Coran sauf la IX. Dotée d'un pouvoir de bénédiction, elle est invoquée avant chaque acte jugé important.

⁶⁴ Dans ce passage également tiré d'E. LANE, *ibid.*, p. 227, PRISSE D'AVENNES traduit « *some of the women of Egypt* » (certaines femmes d'Égypte) par « la plupart des maîtresses de maison ».

⁶⁵ Ces remarques sont issues d'E. LANE, *ibid.*, p. 225. Comme le terme *ifrît* (voir *supra* n. 5), on ne trouve qu'une seule fois dans le Coran le mot « *mârid* » au sens de rebelle (XXXVII, 7). *Ifrît* et *mârid* désignent une catégorie d'êtres surnaturels particulièrement redoutables, appartenant au monde infernal. Ils apparaissent comme des démons révoltés et malfaisants et se distinguent des djinns et des *shaytân* par leur puissance plus considérable encore.

⁶⁶ Au-dessus du numéro du feuillet, la mention « F. 10 » est barrée.

⁶⁷ Ce passage est emprunté aux notes de William BECKFORD, *op. cit.*, n. 56, p. 187. La dernière phrase est issue d'E. LANE, *op. cit.*, p. 229. D'origine anté-islamique et figure de l'ogre, le *ghûl* est une créature monstrueuse, capable de se métamorphoser pour attirer et égarer les voyageurs afin de les dévorer. Sous ses différentes apparences, humaines, animales ou monstrueuses, le *ghûl* est reconnaissable à ses sabots d'âne. S'il meurt au premier coup porté contre lui, il ressuscite au second. Il peut être regardé comme une espèce de djinn ou de démon la plus bestiale. Habitant les déserts, il hante également les cimetières où il se nourrit des cadavres. D'autres créatures surnaturelles sont liées au *ghûl* : le terme « *si'lât* » désigne la femelle du *ghûl* ou bien une sorcière et le *quṭrub* apparaît parfois comme le mâle des *ghûl*. Voir par exemple D. B. MACDONALD, C. PELLAT, « *Ghûl* », *EP*, t. II, p. 1103-1104.

⁶⁸ Ce mot est répété dans la marge. Nous n'avons pas su trouver d'autres renseignements sur le *soul*.

sur les civières qui servent à porter les morts ou perchés sur un tombeau d'où ils s'amuse à narguer les passants.

Les arabes ont une grande peur des Djinn des diverses espèces quoiqu'ils / professent pour les vrais croyants un grand respect. Persuadés que ces génies peuvent prendre toutes sortes de formes, habiter tous les lieux les rivières, les puits, les ruines, les fours le foyer et même le lieu ou le ventre va à ses affaires, les Arabes ne se croient à l'abri des djinn nulle part. Les plus malicieux disent-ils se nichent souvent dans les entrevaux des plafonds ou se cachent dans les moucharabyehs d'où ils jettent des pierres aux passants. Pour préserver leurs aliments, leurs habits leurs effets de l'atteinte des Djinn, la plupart des devots musulmans ont soin de prononcer sur toutes choses le nom de Dieu clement et misericordieux. Dans la plupart de leurs actions en puisant l'eau d'un puits, en jetant de l'eau sur le sol, en allumant du feu, en montant les escaliers, etc. ils disent : *Dastour* c['est-]à d[ire] *permission* afin que s'ils dérangent q[uel]que djinn, ils veulent bien l'excuser⁶⁹.

Les Egyptiens attribuent aux djinn toutes les convulsions, tous les désordres hystériques, tous les phénomènes qui dépassent leur faible intelligence.

Les étoiles filantes, les *Shihab* sont généralement supposées être un dard lancé par Dieu à un mauvais djinn et dès que les arabes en aperçoivent une ils s'écrient : *que Dieu transperce tous les ennemis de la foi*⁷⁰.

[334]⁷¹ Les Egyptiens sont aussi persuadés que les nombreux et immenses tourbillons de sable et de poussière qui s'élèvent fréquemment en colonnes d'une prodigieuse hauteur dans la vallée du Nil après avoir longtemps rasé le désert ou la plaine, sont causés par la fuite des djinn qui se derobent ainsi à la vue. Les Egyptiens prononcent en exclamation pour éviter le charme de ces tourbillons ou *Zobâah* ; quand ils s'approchent d'eux les uns s'écrient : que Dieu est le plus grand *Allah akbar* ; les

⁶⁹ Prisse d'Avennes compile ici E. LANE, *op. cit.*, p. 224 et 226.

⁷⁰ Cette phrase est reprise d'E. LANE, *op. cit.*, p. 225. PRISSE D'AVENNES écrit « les Arabes » là où LANE parle des Égyptiens. Dans le Coran, djinns et démons sont empêchés d'écouter aux portes du ciel par les anges qui frappent ceux qui s'en approchent d'un « *trait de feu* » (*shihâb*) ou d'une étoile filante (XV, 17-18 ; XXXVII, 6-10 ; LXVII, 5 ; LXXII, 8-9).

⁷¹ Au-dessus du numéro du feuillet, la mention « F. 11 » est barrée.

autres : *Hadîd, yâ machoum*, du fer, ô malicieux, - car les djinn sont censés avoir horreur de ce métal⁷². Les jeunes filles ont une grande peur des *Zobâah* : c'est la forme dans laquelle les djinn les enlèvent et jouissent des filles d'Adam.

Ces coutumes présentent un commentaire à plusieurs incidents des mille et une nuits. Dans l'un de ces contes, on rapporte qu'un marchand tua un Djinni en jetant de côté le noyau d'une datte qu'il venait de manger⁷³. Dans un autre un djinni s'approche dans un tourbillon de sable et de poussière etc.⁷⁴.

Les arabes et même les *Olema* du Kaire racontent à l'appui de leurs assertions maintes histoires merveilleuses qu'il serait trop long de rapporter ici, mais / qui fournissent de curieuses notions sur les mœurs orientales et le milieu fantastique dans lequel ils se plaisent à vivre comme tous les peuples enfans⁷⁵.

⁷² Ce passage est inspiré d'E. LANE, *op. cit.*, p. 224.

⁷³ Il s'agit du conte des trois premières nuits, « Conte du marchand et du démon ». À l'instar de Schéhérazade, le marchand va racheter sa vie grâce aux histoires que trois vieillards vont conter au démon.

⁷⁴ Cette remarque est empruntée à E. LANE, *op. cit.*, p. 224. Celui-ci précise que l'apparition d'un djinn dans un tourbillon de sable et de poussière intervient dans le conte du marchand comme dans d'autres histoires.

⁷⁵ Suit le paraphe de Prisse d'Avennes.

Bibliographie :

Jean-Marie CARRÉ, « Un grand méconnu : Prisse d'Avennes », *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, t. I, *Du début à la fin de la domination turque (1517-1840)*, Le Caire : Imp. de l'Institut français d'archéologie orientale, 1956, p. 301-323.

Jacqueline CHABBI, « Les Djinns dépossédés », *Le Seigneur des tribus. L'islam de Mahomet*, Paris : Noësis, 1997, p. 185-197.

Joseph CHELHOD, *Les Structures du sacré chez les Arabes*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1964.

—, « 'Ifrît », *EI²*, t. III, p. 1076-1077.

Coran (Le), traduit par Albin de KASIMIRSKI BIBERSTEIN, chronologie et préface par Mohammed ARKOUN, Paris : GF Flammarion, 1970.

Toufy FAHD, « La naissance du monde selon l'islam », *La Naissance du monde*, Paris : Éditions du Seuil, coll. « Sources orientales », t. 1, 1959, p. 235-279.

—, « Anges, démons et djinns en Islam », *Génies, anges et démons*, Paris : Éditions du Seuil, coll. « Sources orientales », t. 8, 1971, p. 155-214.

— et A. RIPPIN, « *Shayṭān* », *EI²*, t. IX-1, p. 420-422.

J. KNAPPERT, « *Mi'rādī* », *EI²*, t. VII, p. 99-105.

Henry LAURENS, *Aux sources de l'orientalisme. La Bibliothèque orientale de Barthélemy d'Herbelot*, Paris : G.-P. Maisonneuve et Larose, 1978, 102 p.

Pierre LORY, « Anges, djinns et démons dans les pratiques magiques musulmanes », dans Albert de SURGY (dir.), *Religion et pratiques de puissance*, Paris : L'Harmattan, 1997, p. 81-94.

Mille et une nuits (Les), éd. Jamel Eddine BENCHEIKH et André MIQUEL, Paris : Gallimard, coll. « Folio classique », t. 1, 1991.

D. B. MACDONALD, C. PELLAT, « *Ghûl* », *EI²*, t. II, p. 1103-1104.

R. PARET, « *al-Burāq* », *EI²*, t. I, p. 1350-1351.

Abel PAVET DE COURTEILLE, « Notice sur le manuscrit ouïgour de la Bibliothèque nationale », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 24^e année, 1880, p. 69-80.

A. J. WENSINCK-[L. GARDET], « *Iblīs* », *EI²*, t. III, p. 690-691.